

DÉP
DE L
ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES

PRÉCIS D'HISTOIRE

DE LA

GUADELOUPE



BASSI-TERRE (GUAREMONTEN)
IMPRIMERIE DE LA GUADELOUPE

1931

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DE LA GUADELOUPE

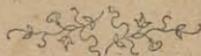
MANIOC.org
Archives départementales de la Guadeloupe

R.153



Maurice MARTIN

PRÉCIS D'HISTOIRE
DE LA
GUADELOUPE



BASSE-TERRE — GUADELOUPE

IMPRIMERIE OFFICIELLE

1931

NUMÉRO D'ENTRÉE : 12088

MANIOC.org

Archives départementales de la Guadeloupe

Bicme Verneuil

PRÉLIMINAIRES

CHRISTOPHE COLOMB

Christophe Colomb, qui a découvert l'Amérique, naquit, vers 1435 ou 1436, dans l'Etat de Gènes, peut-être à Gènes même, peut-être à Savone ou en Corse, à Calvi. Plusieurs villes se disputent l'honneur de l'avoir vu naître ; mais le lieu précis et la date exacte de sa naissance sont également incertains.

Son père, Dominique Colomb, exerçait le modeste métier de tisserand ; il s'imposa de lourds sacrifices pour envoyer son fils aîné, Christophe, à l'Université de Paris. La mort l'arracha brusquement à l'affection de sa famille, et le jeune étudiant dut, dès l'âge de quatorze ans, assurer lui-même son existence. Ne se sentant aucune disposition pour la profession paternelle, il embrassa la carrière maritime vers laquelle le poussait son esprit d'aventure.

Il fit son apprentissage sur la Méditerranée, seule mer bien connue de ses compatriotes, puis s'engagea sur un navire armé en course contre les Vénitiens, qui étaient la seule nation faisant du commerce avec les riches contrées de l'Asie, « pays des soieries et des épices ». Au cours d'une croisière, le bâtiment qu'il montait ayant abordé un vaisseau vénitien, les deux

navires prirent feu simultanément, et Colomb dut son salut à une planche qui lui permit de gagner la côte du Portugal. Il prit le chemin de Lisbonne où il épousa la fille de Palestrello, habile géographe et capitaine italien.

Les Portugais étaient, alors, les plus hardis marins du monde. Déjà, s'aventurant plus loin que les autres nations sur l'Atlantique, ils avaient découvert Porto-Santô et Madère et se préoccupaient de trouver une route nouvelle qui permit de se rendre plus promptement aux Indes. Jusque-là, les communications avaient lieu par la Mer Rouge et la Méditerranée, en passant par l'isthme de Suez où les navires étaient déchargés et les marchandises transportées à Alexandrie par voie fluviale ou terrestre, pour être, ensuite, introduites en Europe. Ce long et difficile voyage limitait les transactions.

La question fut introduite plus tard en Espagne, et les savants cosmographes des deux pays rivalisèrent de science et de talent pour la solutionner. Cependant, leurs navigateurs, n'osant pas traverser l'Océan, se bornaient à suivre la côte d'Afrique, sans jamais doubler le cap de Bonne Espérance.

Christophe Colomb se mit aussi à l'étude. Ses veilles aboutirent à des plans clairs et précis qu'il soumit à Toscanelli, distingué cosmographe de Florence. Celui-ci l'affermir dans sa conviction qu'en quittant l'Europe et gouvernant toujours droit à l'Ouest, à travers l'Océan Atlantique, on aborderait, à la fin, aux rivages de l'Inde.

La réalisation de son projet devait entraîner de fortes dépenses, et Colomb était pauvre. Il vivait, en

effet, du produit des plans nautiques, des cartes géographiques, qu'il fabriquait, tout en continuant ses travaux scientifiques. Il s'adressa, pour monter une expédition, d'abord à sa patrie, Gênes, puis à différentes cours d'Europe qui rejetèrent, avec dédain, ses propositions; il fut même traité de fou et chassé de son domicile.

Enfin, après dix-huit années de vaines démarches, il réussit à se faire présenter à Ferdinand le Catholique et à Isabelle, souverains d'Espagne. Celle-ci, enthousiasmée, obtint de son royal époux une ordonnance qui mettait Colomb à la tête d'une expédition lointaine, lui donnait le titre d'amiral, la vice-royauté des terres qu'ils découvrirait et d'autres privilèges tous réversibles sur ses héritiers mâles.

Alors commencèrent les découvertes.

Après son premier et si glorieux voyage, les plus grands honneurs lui furent prodigués par ses souverains et ses compatriotes, mais ils lui valurent des jalousies et des haines implacables. Au cours du second, elles se manifestèrent avec tant d'acuité qu'il fut contraint de rentrer pour se défendre. Pendant le troisième, ses ennemis l'accusent de vouloir se rendre indépendant en se créant un royaume à Hispaniola (Haïti). Ils obtinrent son arrestation, et à son retour il fut chargé de chaînes. Il se justifia, obtint sa liberté et entreprit son quatrième voyage.

Mais l'amère ingratitude de ses concitoyens lui avait navré le cœur, comme les privations et les fatigues de cette dernière expédition lui brisèrent le corps. De retour en Espagne, en 1504, il mourut à Valladolid, le 20 mai 1506, à l'âge de soixante-dix ans.

Ses restes furent transférés à Séville en 1513, à Saint-Domingue en 1536, à la Havane en 1796, puis, de nouveau, à Séville où ils reposent.

*
* *

LES DÉCOUVERTES (1492-1504)

Les Antilles ont été découvertes de 1492 à 1496, et la côte occidentale de l'Amérique abordée en 1498. Parti à la recherche d'une route vers l'Occident, Christophe Colomb ne pensa point qu'il avait découvert un monde nouveau, dont il ne soupçonnait pas l'existence. Supposant que ces îles appartenaient au continent de l'Inde, il les appela Indes occidentales. L'erreur fut reconnue plus tard, mais la dénomination est restée. Elles acquirent, dans la suite, diverses autres appellations : îles Caraïbes, îles Barbares, îles Cannibales, îles Cameranes, Antilles de l'Amérique, Antilles. Cette dernière leur a été conservée.

Au premier voyage, sa flotille entra, le 12 octobre 1492, au milieu de l'archipel des Lucayes, qui ne comprend pas moins de cinq cents îles. Le même jour, il atterrissait dans l'une des plus grandes, à laquelle il donnait le nom de San-Salvador. Le 28 du même mois, il arrivait à Cuba qu'il ne fit que reconnaître, poursuivit sa route vers Haïti qu'il appela Hispaniola et dont il prit possession au nom de ses souverains.

De retour en Espagne, le 15 mars 1493, il se rembarquait pour le deuxième voyage, le 25 septembre. Après une traversée de six semaines, il découvrait la Guadeloupe et la Dominique dans les premiers jours de novembre; Montserrat et Porto-Rico en décembre;

enfin, la Jamaïque le 3 mai 1494. Puis, retournant à Hispaniola, il crée une colonie dont il donne le gouvernement à son frère Bartholomeo. L'année suivante, les Espagnols y fondaient Santo-Domingo, cité dont la prompte prospérité fit donner à toute l'île le nom de Saint-Domingue qu'elle conserva jusqu'en 1804, année où Dessalines, ayant expulsé, à la tête des esclaves révoltés, les colons et les métropolitains, proclama l'indépendance de la partie française qui fut constituée en République.

Rentré en fin 1496 pour confondre ses détracteurs, il entreprenait son troisième voyage deux ans plus tard. Le 1^{er} août 1498, il abordait vers l'embouchure de l'Orénoque, suivait la côte de Para et découvrait les îles Margarita et Cubague, la Trinité et la Grenade. Il poussait ensuite jusqu'à Hispaniola où il rétablissait l'ordre compromis par la rapacité de ses compatriotes et où il fut arrêté et ramené en Europe.

Rendu à la liberté, il retournait au Nouveau-Monde en 1502, découvrait la Martinique le 15 juin, Nièves, Sainte-Lucie et faisait une croisière dans le Golfe du Mexique. Se sentant disgracié et à bout de forces, il rentrait définitivement en Espagne en 1504.

* * *

PRISES DE POSSESSION

De toutes les terres découvertes par Christophe Colomb, les Espagnols avaient seulement occupé : Haïti en 1495 ; la Jamaïque et Porto-Rico en 1509 ; Cuba en 1511 ; Curaçao en 1527 et la Trinité en 1532.

Les Petites Antilles, qui ne renfermaient point de mines d'or, avaient été abandonnées. Aussi, dans la première moitié du XVII^e siècle, les autres nations en prenaient successivement possession. En 1625, les Français et les Anglais se partageaient Saint-Christophe ; en 1635, la France prenait la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique et s'établissait à Saint-Barthélemy en 1648. De leur côté, les Anglais s'emparaient de la Barbade en 1603, des Lucayes en 1629, de Nièves, Saba, Antigue en 1630, de Montserrat en 1632, de Sainte-Croix en 1650 ; Sainte-Lucie, tour à tour française et anglaise, restait définitivement à l'Angleterre en 1814. Les Portugais, qui avaient établi une colonie à la Barbade en 1500, se laissèrent enlever cette possession par les Anglais en 1605. La Dominique, en vertu du traité de Paris, passait à l'Angleterre en 1763. L'année suivante, enfin, d'Esnambuc, le grand colonisateur des îles, faisait occuper la partie française de Saint-Martin.



CHAPITRE PREMIER

Découverte de la Guadeloupe. — Les Caraïbes.

I. — C'est pendant le second de ses quatre voyages en Amérique, que Christophe Colomb, en novembre 1493, découvrit la Dominique, puis Marie-Galante, les Saintes et la Guadeloupe où il débarqua à Sainte-Marie, le 4 novembre.

II. — L'île portait le nom caraïbe de Karukéra. Colomb lui donna celui de Guadeloupe.

III. — Karukéra était alors habitée par les Caraïbes, hommes de teint rouge, venus de la Guyane et appartenant à la race des Galibis.

IV. — Quoique forts et courageux, ils avaient des mœurs plutôt douces. Ils étaient hospitaliers, portés à la confiance et à la loyauté, mais ils se montraient toujours impitoyables à l'égard de leurs ennemis vaincus dont ils mangeaient la chair dans des repas ayant un caractère quasi sacré.

V. — Ils s'adonnaient à la chasse et surtout à la pêche. Ils cultivèrent d'abord la patate douce et la banane, puis le manioc dont ils faisaient des cassaves. Leurs outils étaient faits de pierres très dures, façonnées avec beaucoup d'adresse et de patience, et leurs armes : l'arc avec flèches à pointe d'os et le boutou (1), courte massue de bois dur, qui, entre leurs mains, devenait redoutable.

(1) Le mot a passé dans le patois créole.

VI. — Leurs villages étaient toujours établis au bord de la mer ou près d'une rivière, car, très propres, ils se baignaient tous les jours avant de se peindre de roucou. Cette peinture constituait leur unique vêtement. Après la venue des Européens, ils voilèrent leur nudité sous un pagne étroit.

VII. — Leurs cases, de forme ovale et ouvertes à tout venant, étaient groupées autour d'une case commune, le Carbet, où se tenaient les assemblées de toutes sortes.

VIII. — Ils croyaient à l'existence de puissances bonnes et méchantes. Ils redoutaient ces dernières qu'ils appelaient *Maponya*. Ils craignaient aussi les sorciers ou *piayes* (1), qui pouvaient leur jeter mauvais sorts ou charmes.

IX. — Ils ne reconnaissaient aucune autorité en temps de paix. En cas de guerre, ils confiaient le commandement à un cacique. Leurs ennemis héréditaires étaient les Arrouagues qui les avaient chassés de la Guyane.

LECTURE

Les Antilles

Avant d'aborder le continent occidental, le vaisseau, poussé par les brises alisées, rencontre entre le 60° et le 80° de longitude, une longue chaîne d'îles qui semblent placées aux avant-postes, pour inviter le navigateur charmé à poursuivre le cours de son voyage.

(1) Le mot a passé dans le patois créole.

Sur quelque point qu'on se dirige, le spectacle est inépuisable en effets hardis ou gracieux, toujours surprenants, toujours admirables. Fatigué de la monotonie d'un océan sans rivages, l'œil contemple à la fois le morne boisé et la savane dorée, des villes animées et des forêts vierges ; et, au-dessus de cette végétation forte et primitive, des rochers et des volcans qui plongent dans un ciel limpide leurs crêtes aiguës et leurs cratères menaçants.

C'est Haïti, Cuba, la Jamaïque, avec leurs immenses vegas, leurs belles rivières ombragées, leurs vastes ports, leurs caps hardis et leurs montagnes bleues. C'est une multitude de petites îles aux formes et aux accidens capricieux qui s'éparpillent sur ces mers comme les étoiles dans le ciel. La Barbade, vaste jardin parsemé de riantes habitations. La Martinique, avec ses promontoires aplatis, semblables aux glacis d'un fort. La Trinité qu'on dirait un lambeau du continent encore charrié par l'impétueux courant de l'Orénoque. Puis, la Dominique, première découverte de Christophe Colomb à son second voyage ; ses rivages fantastiques, ses gorges profondes, ses torrens mugissans, ses précipices à pic, et ses magnifiques forêts entassées les unes sur les autres, offrent tous les caractères d'un monde primitif. La Guadeloupe, enfin, moitié plaine, moitié montagne, se déroulant vers le nord en riches pièces de cannes ; au sud, se dressant en un volcan qui secoue sur ces mers son panache de fumée.

Telles sont les Antilles. Semées des bouches de l'Orénoque au cap des Florides, elles semblent les fleurs d'une guirlande marine qui unit comme des sœurs les deux grandes Amériques.

CHAPITRE II

Colonisation de Saint-Christophe par d'Esnambuc. — Création de la Compagnie de Saint-Christophe. — De l'Olive cherche une île à coloniser et porte son choix sur la Guadeloupe. — Rentré en France, il s'entend avec Duplessis pour l'exploitation de la Colonie. — La Compagnie accepte leurs propositions et les nomme gouverneurs de l'île.

I. — Pendant plus d'un siècle, la Guadeloupe resta en dehors du cercle de l'activité économique du monde civilisé. A cet égard, tout ce que l'on peut en dire, c'est que Christophe, Colomb en passant, y avait abandonné quelques porcs qui se multiplièrent, et que, de temps à autre, des galions s'arrêtaient, particulièrement à l'embouchure de la rivière qui porte ce nom, pour y faire provision d'eau douce.

II. — Cependant, les Français commençaient à créer des établissements en Amérique et aux Antilles, et la Guadeloupe ne pouvait pas tarder à devenir un des buts de cette colonisation.

III. — En 1625, un gentilhomme normand, Belin d'Esnambuc, aborda à Saint-Christophe et s'établit sur une partie de l'île. L'autre était occupée par un capitaine anglais, Sir Warner.

IV. — Manquant de ressources personnelles, il sollicita et obtint du cardinal de Richelieu, en 1626, l'autorisation de créer la Compagnie de Saint-Christophe.

VII. — Par ailleurs, son administration était déplorable. Aussi, les colons ne connurent-ils avec lui que misères et souffrances. Atteint de cécité, il se retira à Saint-Christophe où il mourut.

VIII. — La Compagnie le remplaça le 4 avril 1640 par Auber, ancien chirurgien, époux de la veuve Duplessis. Avec lui, la Colonie prit bientôt de l'essor et prospéra.

IX. — Malgré cet état florissant, la Compagnie avait été ruinée par l'avidité de ses employés, mal surveillés. Elle avait envoyé, trop tard, pour les contrôler, un de ses membres : Houël de Petit Pré.

X. — Celui-ci supplanta Auber et, peut-être à dessein, acheva la ruine de la Société. Il s'entendit avec Boisseret, son beau-frère, et, à eux deux, ils achetèrent la Guadeloupe et ses Dépendances.

LECTURE

Colonisation des Antilles

Trois nations européennes ont entrepris la colonisation de l'archipel des Antilles. Les Espagnols, qui déjà exerçaient leur superbe domination sur le Mexique, Cuba, Haïti et le Continent méridional, s'établirent de 1503 à 1588 à la Trinité, à la Jamaïque et à Porto-Rico ; les Français prirent possession de la Guadeloupe,

de la Martinique, de la Dominique en 1635, de la Grenade en 1650 ; les Anglais, de la Barbade en 1521, et, de concert avec les Français, d'une partie de Haïti d'où ils furent bientôt expulsés par les Espagnols. En 1597, les Anglais s'emparèrent de Porto-Rico, chassèrent les Espagnols de la Jamaïque en 1655, occupèrent Sainte-Lucie tour à tour avec les Français et prirent Saint-Vincent en 1763.

Qu'étaient ces hommes de la vieille Europe qui allaient planter des rameaux de leur Métropole dans ces îles lointaines ? Quelles étaient les causes de leurs migrations aventureuses ? Elles ne se ressemblaient pas toutes. On a prétendu, sous l'influence de passions étroites, flétrir tous les colons dans les premiers émigrants ; mais à l'époque de la colonisation, n'existait-il pas en Europe autant de malheureux que de criminels ? Alors, n'étouffait-on pas dans l'atmosphère raréfiée du despotisme les esprits inquiets, les consciences affamées de liberté religieuse ? Ainsi, sur le même vaisseau partant pour les Indes occidentales, se trouvaient parqués : le banqueroutier et la victime de la probité, et gentilhomme libertin perdu de dettes, et le religieux qui était chassé de son temple ; et ces hommes aux nobles élans, à l'étroit dans cette société dont les privilèges les heurtaient sans cesse.

Les premiers colons défrichaient eux-mêmes le sol en recrutant des ouvriers, des soldats, des agriculteurs qui s'engageaient pour trois ans, moyennant une concession de terre de deux cents pas de large sur mille de longueur. On les appelait engagés ou trente-six mois.

Ainsi, les Antilles reçurent d'abord dans leur sein une population composée des éléments les plus oppo-

sés. Pour décider la noblesse à soutenir les colonies et même à participer activement à leur établissement, Louis XIV rendit une ordonnance qui déclarait que ce ne serait ni déroger à l'élévation de son sang, ni compromettre ses titres et ses privilèges. Plus tard, en 1719, Louis XV ordonnait que les vagabonds et gens sans aveu seraient transportés aux colonies pour y cultiver la terre comme engagés.

France maritime, 1837.

CHAPITRE IV

Fortifications. — Culture de la canne, du cacao, du café. — Industrie du sucre. — Houël et Boisseret dépossédés. — Remise de la colonie à la Compagnie des Indes occidentales, créée en 1664 par Colbert. — Faillite de cette Société. — Intégration des îles d'Amérique au domaine royal. — Expédition anglaise. — Création du Gouvernement général.

I. — Pour assurer la défense de l'île, Houël commença à élever des fortifications : fort Saint-Charles, (aujourd'hui fort Richepanse), batteries du Houëlmont et de Sainte-Marie, à la Capesterre.

II. — Il établit la paix avec les Caraïbes qui avaient repris les armes, et leur donnaît, à la Grande-Terre, un vaste territoire appelé encore de nos jours « Les Réservés ».

III. — En 1653, il accueillit des Hollandais chassés du Brésil. Ceux-ci développèrent la culture de la canne et l'industrie du sucre.

IV. — En 1660, Benjamin d'Acosta introduisit la culture du cacao. Celle du café ne commença qu'en 1720, après que de Clieu eut apporté les premiers plants à la Martinique.

V. — Un conflit, survenu entre Houël et la veuve de son beau-frère, Boisseret, arrêta l'essor de la Colonie. Il devint si aigre que les deux partis finirent par porter leur cause devant le Roi lui-même. Celui-ci les expropria et passa la Guadeloupe à la Compagnie des Indes occidentales, créée en avril 1664 sous l'influence de Colbert.

VI. — Cette société eut les pouvoirs d'un vice-roi : elle nommait à tous les emplois, avait le monopole absolu du commerce, et pouvait même déclarer la guerre.

VII. — Malgré ces privilèges, cette compagnie eut le sort de sa devancière. En 1674, le Roi dut payer ses dettes, et la Guadeloupe fut intégrée, comme toutes les autres îles d'Amérique, au domaine de la Couronne.

VIII. — Profitant de l'état de guerre, survenu en 1666, entre la France et l'Angleterre, les Anglais lancent une expédition contre la Guadeloupe, et s'emparent des Saintes.

IX. — Un cyclone disperse leur flotte, et les Français réoccupent les Saintes et s'emparent de Montserrat, Antigua, Saint-Eustache, Tabago.

X. — Pour donner aux colonies d'Amérique une plus forte unité militaire, le Pouvoir central crée un Gouvernement général dont le siège est fixé à la Martinique. Cette mesure fut désastreuse pour la Guadeloupe, au point de vue commercial surtout.

LECTURE

A l'origine, la propriété des Antilles françaises avait été concédée à la « Compagnie des îles de Saint-Christophe, de la Barbade et autres, à l'entrée du Pérou », qui s'était créée en 1626. Le 12 février 1635, cette compagnie fut transformée en « Compagnie des îles de l'Amérique » et placée sous le patronage du cardinal de Richelieu. Elle échoua dans ses entre-

prises. Elle fut remplacée par la Compagnie des Indes de l'Amérique, constituée le 29 janvier 1649 par Mazarin. Cette compagnie nomma un de ses actionnaires, Houël de Petit-Pré, gouverneur, puis sénéchal de la Colonie. Le 4 septembre 1649, elle vendit pour 60,000 livres au sieur Boisseret, le beau-frère de Houël, le « fonds et propriété » de la Guadeloupe, de la Désirade, de Marie-Galante et des Saintes. Boisseret conserva les dépendances et revendit la Guadeloupe à Houël qui en devint « seigneur propriétaire », comme les gentilshommes à qui l'on accordait, au Canada, de vastes propriétés pour être possédées à titre de seigneurie. Houël revendait ces terrains par parcelles à des colons qui arrivaient dans l'île. Les terrains restaient cependant grevés de redevances et de diverses charges féodales, et les planteurs devaient verser à Houël, non seulement une rente annuelle, mais encore une redevance seigneuriale à chaque mutation.

Mais Houël, ambitieux et tracassier, ne put administrer la Colonie. Après la mort de son beau-frère Boisseret, Houël ne s'entendit pas avec sa veuve, et, en 1664, il fut exproprié, et la Guadeloupe vendue, pour son compte, à la Compagnie des Indes Occidentales, pour la somme de quatre cent mille livres. La Compagnie des Indes Occidentales ne réussit pas mieux que celles qui l'avaient précédée, et, en 1674, le Gouvernement Royal décida, de guerre lasse, de réunir au domaine national la Guadeloupe et les autres îles françaises.

CHAPITRE V

*Population. — Main-d'œuvre. — Traite des noirs.
Esclavage.*

I. — Les Caraïbes, irréductibles à l'esclavage, et vivant à l'écart sur leur territoire de l'Anse-Bertrand, ne pouvaient être considérés comme un élément véritable de la population.

II. — Celle-ci se composait des colons et engagés blancs, des noirs importés d'Afrique et des métis provenant du contact des deux races blanche et noire.

III. — Les colons ou planteurs, les agriculteurs et commerçants, venus à leur frais, formaient la population libre.

IV. — La main-d'œuvre était formée des engagés volontaires qui avaient passé un contrat de trois ans, et des engagés forcés, ramassés hétéroclite de vagabonds, de fraudeurs, de fils de familles déshérités, introduits et vendus aux planteurs par les capitaines de navires. C'étaient de véritables esclaves temporaires.

V. — Au bout de leur engagement, ils obtenaient une concession de terrain et redevenaient libres.

VI. — A la fin du XVII^e siècle, le nombre des engagés était devenu si restreint, qu'il fallut trouver une autre façon de recruter la main-d'œuvre. Alors parurent la traite des noirs et l'esclavage.

VII. — Déjà l'esclavage existait dans les possessions espagnoles et anglaises avant l'établissement des Français. Depuis plus d'un siècle, ces nations se livraient à la traite.

VIII. — Les Français profitèrent, au début, du commerce des voisins, puis le firent clandestinement jusqu'en 1673, époque à laquelle Louis XIV accorda le premier privilège à la traite des noirs, et en tira même profit.

IX. — La population noire ayant augmenté, de cette façon, dans des proportions considérables, Colbert fit rédiger le code noir en 1683 pour régler les droits et les devoirs des maîtres.

X. — L'Assemblée législative supprima la traite le 11 août 1792. Le premier Consul la rétablit le 20 mai 1802. Elle fut complètement abolie en 1848.

LECTURE

Après la dissolution de la Compagnie des Indes occidentales, se fonda la première compagnie chargée officiellement de faire la traite aux îles ; ce fut la Compagnie d'Afrique ou du Sénégal, définitivement constituée en juin 1679. Cependant, elle eut une existence officielle dès le 25 mars 1669, époque où un arrêt du Conseil d'Etat l'autorise à commercer à la côte d'Afrique « tant en marchandises qu'en nègres, à l'exclusion de tous autres ». Pendant huit ans, elle devait fournir annuellement deux mille esclaves aux îles de la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, Saint-Martin, Saint-Christophe, Grenade, Sainte-Croix, Cayenne, la Tortue, Saint-Domingue, ainsi que les autres îles et terre ferme de l'Amérique. Elle ne tint pas ses enga-

gements et, après une existence de cinq années, un arrêt du Conseil d'Etat du 12 septembre 1684 révoquait son privilège.

Le Roi créa alors la Compagnie de Guinée, chargée de fournir annuellement deux mille esclaves à chacune de nos colonies des Antilles. Elle avait le monopole de la traite et un privilège d'une durée de vingt ans. La nouvelle compagnie ne donna pas plus de satisfaction que sa devancière.

Le Roi, qui voulait mettre un terme à la « disette des nègres », prit alors la décision d'envoyer un de ses vaisseaux au Cap Vert chercher de esclaves et les vendre aux colons pour son propre compte. Cette solution ne donna pas de brillants résultats. Les esclaves introduits à la Guadeloupe par les vaisseaux royaux restèrent toujours insuffisants pour les besoins croissants des exploitations agricoles et industrielles et ne remédièrent point à la crise de la main-d'œuvre.

M. SATINEAU. — Extrait de *l'Histoire de la Guadeloupe sous l'Ancien Régime*, 1928.

CHAPITRE VI

Attaques anglaises

I. — Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697), les hostilités commencent aux Antilles en 1690. Chassés de Saint-Christophe, les Anglais reprennent cette île, ravagent Saint-Martin et Saint-Barthélemy, s'emparent de Marie-Galante et débarquent à l'Anse-à-la-Barque. Ils sont vite repoussés par les milices locales renforcées des esclaves, et Marie-Galante redevient française.

II. — Les hostilités reprennent en 1702, pendant la guerre de la succession d'Espagne ; les Anglais réapparaissent l'année suivante. Le gouverneur Auger réunit encore les milices et les esclaves et, avec l'aide du Gouverneur général, de la Malmaison, et du dominicain Labat, repousse l'ennemi. Une fois de plus, maîtres et esclaves avaient fait leur devoir en commun.

III. — En 1759, pendant la guerre de Sept Ans, les Anglais reviennent sous le commandement de l'amiral John Moore. Ils débarquent à la Basse-Terre après l'avoir incendiée par un feu nourri d'artillerie.

IV. — La Colonie, dépourvue de moyens de défense, est encore mal défendue par le gouverneur Nadau du Treil qui, retiré au Trou-aux-Chiens (Trois-Rivières), ne met pas à profit l'énergie des colons et de leurs hommes.

V. — Toutefois, ils tinrent tête à l'ennemi pendant trois mois ; mais trop inférieurs en nombre, ils durent

capituler le 1^{er} mai 1759. Tous les villes et bourgs avaient été saccagés. La Guadeloupe venait de se rendre, quand arriva le gouverneur général de Beauharnais qui ne fit aucune tentative pour la reprendre.

VI. — La Colonie resta aux mains des Anglais jusqu'au traité de Paris, en 1763. Mais ils la rendirent riche et prospère. C'est à cette époque qu'ils commencèrent à édifier la ville de la Pointe-à-Pitre.

VII. — En raison de l'inefficacité des secours de la Martinique, le gouvernement général fut supprimé. Rétabli en 1768, il fut encore abandonné en 1775, et la Guadeloupe eut alors une administration civile séparée. †

VIII. — Toutefois, elle resta sous son autorité militaire jusqu'à la reprise de la Colonie par les Anglais, en 1794.

IX. — Enfin, du 12 mars 1750 au 15 septembre 1775, époque de la suppression définitive du gouvernement général, la Guadeloupe demeura rattachée à la Martinique.

X. — En 1782, guerre de l'Indépendance américaine, l'amiral de Grasse est battu en vue des Saintes par l'amiral anglais Rodney.

LECTURE

1759-1763. — La Guadeloupe sous les Anglais. — Admirable prospérité. — La ville du Morne-Renfermé (Pointe-à-Pitre).

Les trois mois de siège avaient ruiné la Guadeloupe. Les bourgs de la Basse-Terre, du Gosier, de Sainte-Anne,

de Saint-François avaient été livrés aux flammes. 250 sucreries, six cents autres habitations avaient été incendiées et saccagées. Six mille esclaves avaient été enlevés. Plus de troupeaux, plus de vivres, plus de marchandises. Les colons ne rentraient sur leurs habitations en ruine que pour assister à la mort de leurs familles, et de leurs esclaves que la famine devait bientôt précipiter dans la tombe.

Ce sombre tableau, qui ne donne qu'une image affaiblie des souffrances des colons, va changer comme par enchantement. A peine maîtres du Pays, les Anglais le relèvent. Partout, la vie circule dans le corps social, prêt à s'affaïsser. Les marchandises et les denrées affluent, des esclaves sont introduits par milliers ; des plantations de cannes couvrent partout le sol. Le commerce active cette merveilleuse prospérité et verse à flots ses espèces, ses marchandises, ses denrées son crédit.

La Grande-Terre acquiert toute son importance et est presque entièrement défrichée. Partout s'y dressent des moulins à vent dont les voiles blanchâtres indiquent au voyageur que l'homme a, enfin, pris réellement possession de cette terre dont le sein n'avait pas été déchiré depuis qu'elle était sortie des mains du Créateur.

Depuis 1635, la Guadeloupe se débattait tristement contre les influences néfastes qui avaient arrêté son essor et sa prospérité. Depuis 1635, malgré des morts tombés dans ses sillons inachevés, malgré des prodiges de courage, de persévérance, elle si belle, elle si fertile, rivée sous la dépendance de la Martinique, plus heureuse, elle s'étiolait chaque jour, tout en

servant de marche-pied à la fortune de sa Métropole coloniale.

Les Anglais avaient de suite reconnu l'importance du magnifique port de la Pointe-à-Pitre. Avec cette froide intrépidité qu'aucun obstacle ne rebute, ils avaient aussi reconnu que le seul lieu où une ville pouvait être fondée, était celui qui servait à faire communiquer la Grande-Terre avec la Guadeloupe et où aboutissait le grand chemin venant des quartiers les plus éloignés de la première.

Les Anglais élevèrent à la hâte des cabanes qui leur servirent de magasins et de logements sur la portion des quais actuels de Lardenoy et Bourbon, comprise entre les rues d'Arbaud et des Abymes.

Les Anglais avaient doté la Colonie d'une ville, dont l'importance s'accrut promptement, et lui avaient donné une rade magnifique, à l'abri de tous les vents et où se brisent les fureurs de l'ouragan.

CHAPITRE VII

La Révolution. — Partis des aristocrates et des patriciens. — Dugommier. — Victor Hugues. — Les Corsaires de la Guadeloupe. — Les agents du Directoire. — Desfourneaux. — Richepanse. — Delgrès.

I. — La Révolution eut sa répercussion dans les possessions françaises. De profondes modifications furent portées à leur constitution qui engendrèrent un bouleversement dans la société coloniale, entraînant parfois des luttes sanglantes.

II. — A la Guadeloupe, la rivalité des habitants et des commerçants interrompt la marche des affaires. Deux partis se forment : celui des aristocrates, fidèles à l'ancien régime, et celui des patriotes, commandé par Dugommier qui contraint les premiers à émigrer.

III. — Un décret de l'Assemblée législative, en date du 28 mars 1792, accorde tous les droits politiques aux hommes de couleur et aux nègres libres. Le 4 février 1794, l'abolition de l'esclavage est votée par la Convention.

IV. — Sollicités par le parti royaliste, les Anglais, sous le commandement de l'amiral John Jervis, s'emparant de la Martinique et de la Pointe-à-Pitre le 21 avril 1794. La guerre étrangère vient donc s'ajouter à la guerre civile.

V. — Émue de cette situation, la Convention envoie Victor Hugues qui chasse les Anglais, rétablit l'ordre à l'intérieur et organise l'Administration civile et militaire. Avec lui apparaissent les Corsaires de la Guadeloupe qui font le plus grand tort à l'ennemi.

VI. — En juin 1798, Victor Hugues est nommé gouverneur de la Guyane et remplacé par le général Desfourneaux qui fait place lui-même, l'année suivante, à trois agents désignés par le Directoire : Jeannet, Baco et Laveaux.

VII. — Leur administration ayant été néfaste à la Colonie, ils sont destitués et remplacés par le capitaine-général Lacrossé en 1801. Celui-ci soulève bientôt la population et l'armée par ses exactions et son antipathie pour les hommes de couleur.

VIII. — Le premier Consul envoie toute une flotte, sous le commandement de Richepanse, sous prétexte de mettre de l'ordre dans la Colonie : en réalité, pour rétablir l'esclavage.

IX. — Le colonel Delgrès, homme de couleur, se met à la tête d'un mouvement anti-esclavagiste et lance le cri de « Vivre libre ou mourir ! », qu'il répète dans la population et dans l'armée.

X. — Vaincu, il se fait sauter, avec trois cents de ses compagnons, sur l'habitation Danglemont, au Matouba, le 28 mai 1802. Déjà, le 20 du même mois, avait paru, dans la Métropole, une loi portant rétablissement de l'esclavage.

LECTURE

Mort de Delgrès

Delgrès se trouva enfermé et comme prisonnier à Danglemont. Il n'aurait pu s'échapper qu'en se faisant jour au travers des troupes françaises. Une semblable tentative ne l'eut conduit probablement qu'à un trépas

glorieux. Cette pensée n'entra pas dans son esprit. Il semblait nourrir une idée fixe : c'était de se faire sauter, aussitôt qu'il serait acculé dans ses derniers retranchements. A son arrivée au Matouba, plaçant sa défaite dans les chances de la lutte qu'il soutenait, il avait fait miner la belle et vaste maison de l'habitation Danglemont. Battu à Lassalle, blessé, toute retraite lui étant fermée, il était rentré avec la résolution de sortir de la scène par un noble suicide et en précipitant dans sa ruine le plus de Français possible. Il annonça son dessein à ses officiers, les laissant libres de se retirer ou de mourir avec lui. Il voulut aussi qu'on prévint les soldats, afin que ceux qui voudraient survivre à la cause qu'ils avaient défendue fussent éloignés.

La détermination de Delgrès bien arrêtée, il fit établir une traînée de poudre depuis la mine jusqu'à un canapé qui était dans le salon, au rez-de-chaussée. Il s'assit sur son canapé, plaçant à sa droite son aide-de-camp Claude, décidé à mourir comme son chef. Entre eux, fut mis un tas de poudre. Delgrès fit ensuite apporter deux réchauds dans lesquels était du charbon allumé. Il en plaça un près de sa jambe droite et l'autre près de la jambe gauche de Claude. Il fut convenu qu'aussitôt le signal donné de la présence des Français, chacun, par un coup de pied, renverserait son réchaud sur le tas de poudre. Par surcroît de précaution, l'un et l'autre étaient armés d'un pistolet qu'ils devaient tirer sur la poudre. Le signal était un coup de fusil qu'un factionnaire, placé à la porte du salon, avait la mission de tirer lorsqu'il verrait les Français sur la terrasse. Dans le cours de ses ordres, Delgrès n'avait rien dit touchant le sort de six propriétaires blancs qui, arrêtés sur leurs habitations, étaient tenus prisonniers à Dan-

glemont. L'un de ses officiers vint lui en faire l'observation. « Qu'on les mette en liberté! dit le chef, il y aura sans eux assez de victimes. »

Les troupes de Richepanse culbutent, poussent devant elles tout ce qui leur est opposé. Déjà, le brave lieutenant Faquiant, à la tête des avant-postes des colonnes, mettait le pied sur la terrasse de Danglemont... Une épouvantable détonation se fait entendre, et l'on voit voler en éclats la maison Danglemont : Delgrès périssait avec trois cents des siens. Les avant-postes des deux colonnes et le lieutenant Falquiant furent tués. Il y eut un instant de stupéfaction. Le combat avait cessé.

Pris vivant, Delgrès eut été pendu. Nous aimons mieux le voir sortir de la lutte par un trépas héroïque.

A. LACOUR. — Extrait de l'*Histoire de la Guadeloupe*.

CHAPITRE VIII

Reprise de l'île par les Anglais. — Le Gouverneur Ernouf prisonnier. — Traité de Paris : Restitution à la France. — Les cent jours. — Camp-Jacob. — Ouragan de 1825.

I. — Sous le règne de Napoléon I^{er}, en 1805, la guerre reprend avec les Anglais, qui se rendent maîtres de Marie-Galante, la Désirade, les Saintes, en 1808.

II. — Leurs croisières, réunies dans le canal, empêchent les communications entre ces îles et le chef-lieu, bloquant la division navale du capitaine de vaisseau Troude, dans la rade de Terre-d'en-Haut. L'héroïque pilote de la dépendance, Jean Calo, réussit à la faire sortir de nuit.

III. — Le gouverneur Ernouf ayant concentré ses troupes à Basse-Terre, l'ennemi en profite pour prendre la Grande-Terre où il ne rencontre aucune résistance. Le 5 février 1810, l'île est entièrement occupée.

IV. — Ernouf est fait prisonnier et envoyé sur les pontons d'Angleterre. L'amiral Cochrane, chef de l'expédition anglaise, prend le gouvernement de l'île.

V. — Elle resta sous la domination étrangère jusqu'au traité de Paris, conclu le 30 mars 1814. C'est la deuxième occupation anglaise ; pour la seconde fois s'ouvrit une ère de prospérité. Entre temps, en 1813, les Anglais l'avaient cédée à la Suède qui n'en prit pas possession.

VI. — Par ce même traité, l'Angleterre restituait la Martinique et la Guadeloupe à la France, mais

l'obligeait à lui donner Tabago, Sainte-Lucie, l'île de France, Rodrigue et les Seychelles. Le Portugal nous rendit la Guyane française.

VII. — Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le gouverneur-amiral de Linois cherche à conserver l'île aux Bourbons, tandis que la population se rallie au régime impérial.

VIII. — Il fait appel aux forces britanniques. Les troupes anglaises occupent l'île, à titre d'auxiliaires, de 1815 au 16 juillet 1816, avec le général Leith comme « gouverneur, « au nom du légitime Gouvernement de France ».

IX. — En 1825, une épidémie de fièvre jaune fait de nombreuses victimes dans l'élément européen. L'amiral Jacob, gouverneur, crée le Camp qui porte son nom à Saint-Claude, pour mettre les troupes, dorénavant, à l'abri du terrible fléau.

X. — La même année, un ouragan dévasta la Guadeloupe et ses Dépendances. Grâce aux efforts du gouverneur Baron des Rotours, le pays se releva promptement de ses ruines. C'est sous son administration que furent ouverts les canaux Faujas et des Rotours.

LECTURE

Troude, qui n'avait pu obtenir l'ordre écrit du commandant particulier de l'île de faire descendre l'équipage des vaisseaux pour faire tête à l'ennemi, jugea dès lors qu'il ne lui restait qu'à mettre à la voile, de nuit, pour éviter d'être capturé par l'ennemi.

Le soir venu, Troude fit appeler Jean Calo. Cet habile et intrépide pilote promit de mettre les vaisseaux

dehors. Les vents étaient prêts. Les navires étaient déjà retenus à l'avant par leurs ancres ; Jean Calo les fit maintenir à l'arrière par des croupières. Cette opération terminée, les voiles furent hissées et orientées. Les trois vaisseaux frémissaient sous leurs freins et faisaient des efforts pour bondir en avant. Câbles et croupières furent coupés en même temps, et ils s'élançèrent comme des coursiers fougueux que l'on retient et auxquels, tout à coup, on lâche les rênes, en leur enfonçant des éperons dans le flanc. La passe fut franchie.

La division dehors, on n'avait plus besoin de pilote. Jean Calo demanda à Troude la permission d'aller à terre. On était loin, et le commandant ne pouvait mettre en mer une embarcation qui aurait été dans l'impossibilité de revenir à bord. « Pourquoi me quitter, dit-il au pilote ? Venez avec nous en France, je dirai votre conduite, vous serez récompensé. — Abandonner ma femme, mes enfants, mes amis, mon pays ! Non, non, cela n'est pas possible. Vous n'avez plus besoin de moi, laissez-moi aller. » Parlant ainsi et prenant l'autorisation qu'on ne lui accordait pas, mais qu'on ne lui refusait pas non plus, Jean Calo s'élança dans la très petite pirogue avec laquelle il était venu sur le vaisseau. Bientôt, il disparut dans l'obscurité. Le sang-froid, l'habileté et la résolution du pilote furent, durant le voyage, un objet d'entretien pour les officiers. Ils craignaient que ce brave marin n'eût été englouti dans les flots. Mais Calo avait gagné le rivage. Il continua à vivre aux Saintes, obscur et pauvre, ne pensant pas avoir fait un trait qui pût, un jour, trouver place dans l'histoire.

CHAPITRE IX

Création des Conseils généraux. — Ordonnances de 1827 et 1828. — Suppression des Conseils généraux et création des Conseils coloniaux. — Création des Conseils municipaux. — Droits civils et politiques accordés aux hommes de couleur. — Abolition de l'esclavage. — Rétablissement du suffrage univ. sel. — Obligation et gratuité de l'enseignement primaire.

I. — En 1825, la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion étaient dotées de Conseils généraux. Ils se composaient de vingt-quatre membres nommés par le roi, pour cinq ans, sur une liste double présentée par les Conseils municipaux. Ils donnaient simplement leur avis sur les budgets et comptes, et émettaient des vœux pour les intérêts du pays.

II. — En 1827 et 1828, sept ordonnances royales, destinées à régler le régime du Gouvernement, de l'Administration, de la Justice et de la Garde des Colonies, étaient rendues. Elles subsistent encore dans leurs grandes lignes.

III. — En 1833, le 24 avril, les Conseils généraux étaient supprimés et remplacés par des Conseils coloniaux composés de trente membres élus pour cinq ans par un collège électoral censitaire. Ils discutaient et votaient le budget, vérifiaient les comptes, déterminaient l'assiette et la répartition des contributions directes. Ils furent supprimés par le décret du 27 avril 1848.

IV. — En 1837 étaient créés des Conseils municipaux dont la loi d'avril 1884 modifia et élargit les pouvoirs.

V. — Le 8 février 1843, un tremblement de terre couvrait la Guadeloupe de décombres. Un incendie, qui éclata dans les débris, à la Pointe-à-Pitre, paracheva l'œuvre de destruction de cette ville.

VI. — Au milieu des décombres et des flammes, l'amiral-gouverneur Gourbeyre ranima le zèle et le dévouement de la population. Grâce à son énergie, la Pointe-à-Pitre fut vite réédifiée. En signe de reconnaissance, les habitants ont dressé son buste entre l'église et le palais de Justice. Ses cendres reposent au fort Richepanse.

VII. — Après la Révolution de 1830, le Gouvernement accorda les droits civils et politiques aux hommes de couleur libres, et facilita l'affranchissement des esclaves.

VIII. — M. de Passy demandait aux Chambres, en 1838, l'abolition de l'esclavage ; l'année suivante, M. de Tracy y renouvelait cette demande. Elle était enfin appuyée, en 1847, par le Conseil colonial de la Guadeloupe, sous la présidence du général Ambert.

IX. — Déjà, en 1840, une Commission, présidée par le duc de Broglie, proposait le remaniement graduel mais complet du régime colonial. La question allait être présentée aux Chambres, quand éclata la Révolution de 1848. Sur la déclaration de Schœlcher que nulle terre française ne pouvait plus porter d'esclaves, le Gouvernement provisoire abolissait l'esclavage le 27 avril 1848. Pressé par les événements, le Gouverneur Layrle avait proclamé l'émancipation des esclaves avant l'arrivée du décret.

X. — Après avoir détruit l'esclavage, la République de 1848 rétablit le suffrage universel et décréta que l'enseignement primaire serait gratuit et obligatoire.

LECTURE

Tremblement de terre du 8 février 1843
Lettre de l'amiral Gourbeyre au Ministre
de la Marine

Basse-Terre, le 8 février 1843, à 4 heures du soir.

Monsieur le Ministre,

Un tremblement de terre, dont la durée a été de soixante-dix secondes, vient de jeter la Guadeloupe dans une consternation profonde.

Cet événement a eu lieu ce matin, à dix heures et demie environ. A la Basse-Terre, plusieurs pignons sont tombés ; plusieurs maisons, fortement ébranlées, sont inhabitables et devront être démolies. Heureusement, personne n'a péri.

Aux Saintes, toutes les maisons construites en maçonnerie ont été renversées.

Les quartiers sous le vent ont beaucoup souffert ; il y a eu des morts et des blessés.

.....

Au moment où je vous écris, j'apprends que la Pointe-à-Pitre n'existe plus. Je monte à cheval, je vais me transporter sur les lieux du désastre.

Le 9, à 3 heures (à la Pointe-à-Pitre).

La Pointe-à-Pitre est détruite de fond en comble ; ce qui a été épargné par le tremblement de terre a été dévoré par l'incendie qui a éclaté peu de moments après celui où les maisons se sont écroulées. Je vous écris sur les ruines de cette malheureuse cité, en présence d'une population sans pain et sans asile, au milieu des blessés, dont le nombre est considérable (on dit 1,500 à 1,800), et des morts (encore sous les décombres) qu'on porte à plusieurs milliers..... l'incendie dure encore.

Tous les quartiers de la Colonie ont souffert, comme les dépendances. La ville du Moule, détruite, déplore la mort de trente habitants. Les campagnes ont eu leur part de cette affreuse calamité. Les bourgs de Saint-François, Sainte-Anne, le Port-Louis, l'Anse-Bertrand, Sainte-Rose, ont été renversés : presque partout des morts et des blessés.

J'implore, en faveur des malheureux habitants de la Guadeloupe, cette bonté inépuisable qui fait descendre du trône tant de bienfaits. J'implore aussi la France dont la générosité tendit naguère une main secourable à nos frères de la Martinique : elle n'abandonnera pas une population toute française ; elle ne délaissera pas les veuves et les orphelins que ce grand désastre vient de plonger dans la plus profonde misère.

Incessamment, j'aurai l'honneur de vous adresser des détails que je n'ai pu réunir.

CHAPITRE X

Sénatus-Consulte du 3 mai 1854. — Abolition du pacte colonial. — Ouragan de 1865. — Le choléra. — Sénatus-Consulte du 4 juillet 1866, modifiant celui de 1854. — Rétablissement du suffrage universel et de la Représentation coloniale. — Usines centrales. — Rétrocession de Saint-Barthélemy.

I. — Après le coup d'État du 2 décembre 1851, la Guadeloupe se trouva sous un régime transitoire. Le suffrage universel et la représentation coloniale, œuvre de 1848, sont supprimés.

II. — Le Sénatus-Consulte du 3 mai 1854 rétablit les Conseils généraux dont les membres sont nommés : moitié par le Gouverneur, moitié par les Conseils municipaux, nommés eux-mêmes par le Gouverneur. Ils votent les taxes, les contributions extraordinaires, les emprunts. Leurs votes doivent être approuvés par le Gouverneur.

III. — Le 3 avril 1861, le pacte colonial était aboli et la liberté du commerce et de la navigation accordée aux colonies.

IV. — Le 6 septembre 1865, un ouragan plus désastreux et plus meurtrier que celui de 1825, venait semer le deuil et la ruine dans l'île. Moins de deux mois après, une épidémie de choléra asiatique éclatait à la Pointe-à-Pitre, faisait en quelques jours le tour de la Colonie, amoncelant les cadavres.

Six ans plus tard, en 1871, un incendie réduisait en cendres les deux tiers de la Pointe-à-Pitre.

V. — Le Sénatus-Consulte du 4 juillet 1866 compléta celui du 3 mai 1854, en reconnaissant aux colonies le droit de voter leurs tarifs de douane et d'octroi de mer. Elles avaient leur autonomie financière.

VI. — Après la Révolution du 4 septembre 1870, le suffrage universel et la représentation coloniale, supprimés depuis 1852, furent rétablis.

VII. — Une concurrence intense entre la canne et la betterave, provoqua la transformation de l'industrie sucrière. Les sucreries d'autrefois, qui fonctionnaient encore selon le système du Père Labat, avec les moulins à vent, furent remplacées par de vastes usines centrales, mieux outillées.

VIII. — Saint-Barthélemy, cédée à la Suède en 1784, en échange d'un entrepôt français à Gœttembourg, fut rétrocédée à la France par un traité du 10 août 1877. La prise de possession eut lieu le 16 mars 1878.

IX. — Les Frères de Ploërmel et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny dirigeaient les écoles publiques depuis 1833. Sous la troisième République, l'enseignement prit un essor considérable. Les écoles primaires furent multipliées ; un collège diocésain, ouvert en 1852 avec le concours du Gouvernement, fut fermé en 1905 ; le Lycée Carnot, créé par décret du 17 mai 1883, sous l'impulsion de M. Alexandre Isaac, directeur d'Intérieur ; enfin le Cours Michelet, Lycée de jeunes filles, ouvert et dirigé par les professeurs du Lycée Carnot. Une succursale de ce dernier a été créée à la Basse-Terre par décret du 30 décembre 1930. La laïcisation complète des écoles publiques a été achevée en 1905.

X. — La loi du 15 juillet 1889, sur le recrutement de l'armée, a été promulguée, le 19 octobre de la même année. C'est en 1913 seulement que, pour la première

fois, les Guadeloupéens ont été appelés sous les drapeaux. Les premiers contingents sont partis pour France les 18 octobre et 2 novembre 1913.

Au début de la Grande Guerre, les classes 1914, 1915 et 1916 furent appelées, les recrues incorporées à la mi-février 1915 et expédiées en France en avril. Le même mois, les classes 1917 à 1890 étaient convoquées et les conscrits embarqués les 25 et 27 juin. La mobilisation continua avec régularité jusqu'à la fin des hostilités.

Un certain nombre de volontaires s'enrôlaient à chaque départ pour aller, eux aussi, défendre la France.

Près de huit cents combattants ont glorieusement payé l'impôt du sang à la Mère-Patrie.

XI. — Le poste de T. S. F. de Destrellan a été établi en 1917 ; ceux des dépendances, de 1926 à 1929.

XII. — En 1897, un violent tremblement de terre désolait la Pointe-à-Pitre. En 1899, un incendie consumait l'une des plus riches parties de cette ville. La même année, un cyclone ravageait la Grande-Terre.

Le 12 septembre 1928, la Guadeloupe est ravagée de fond en comble par un cyclone, suivi d'un raz de marée, qui ne firent pas moins de 1,500 victimes humaines et 45,000 blessés. Elle se relève avec activité de ces ruines, grâce à une subvention extraordinaire de cent millions, accordée par le Gouvernement, et aux prêts consentis, sous sa garantie, par le Crédit foncier national et le Crédit foncier de France.

Enfin, le 6 janvier 1931, un violent incendie détruisait l'un des quartiers du centre commercial de la Pointe-à-Pitre.

LECTURE

Cyclone du 12 septembre 1928
Lettre de M. Gilbert de Chambertrand

Dès le 11, un peu après midi, le vent se mit à souffler du Nord, cependant que le baromètre, qui était à 760, commençait à baisser, signes non équivoques de l'existence d'une dépression cyclonique. A 16 heures, il était à 758 et, au moment du coucher du soleil, nous pûmes voir un de ces ciels sinistres aux reflets de cuivre qui annoncent généralement les grands bouleversements du ciel. A 20 heures, la pression était à 756, cependant que le vent augmentait graduellement d'intensité. A minuit, j'ai jugé utile d'aller consolider quelques portes de la maison que j'habitais ; le baromètre marquait 754. Le 12, à 5 heures du matin, 752, puis à 7 heures, 750. A partir de ce moment, la situation se précipita. Le vent devenait de plus en plus dur. A 10 heures, 745. Un télégramme arrivait de San-Juan de Porto-Rico, situant le centre de la dépression à 300 milles de la Guadeloupe et se dirigeant sur elle. Ma maison, qui était assez haute et isolée, me parut peu sûre et je l'abandonnai vers 10 heures et demie pour me réfugier dans une maison voisine, plus basse et mieux abritée, emmenant deux enfants et emportant mon baromètre à mercure, la

seule chose qui dut me rester. Vers midi, en effet, ma maison s'effondrait et le baromètre marquait 720. Mais le vent devait croître encore de violence, et la dépression se creuser davantage.

Ce n'était qu'un vacarme épouvantable de tôles et de planches emportées et défonçant les maisons ; de murs s'écroulant ; la mer envahissant la ville par les quais, éventrant les docks et les magasins. La maison où je m'étais réfugié commençait à être démolie à son tour. Sa toiture arrachée pièce à pièce, le plafond de l'étage supérieur s'effondrant sur les planchers, s'ajoutaient pour nous au vacarme extérieur. Tout était ruisselant d'eau, et le vent atteignit une force prodigieuse. Enfin, vers 14 heures, survint l'accalmie, l'éclaircie zénithale qui dura très peu, dix minutes environ, pendant lesquelles j'eus le temps de noter la pression la plus basse que je pus observer : 707 ^m/_m. Aussitôt, le vent qui soufflait précédemment du Nord, passa au Sud et reprit, de plus belle, sa rage folle. Jusqu'à quatre heures, ce ne fut qu'un tourbillon d'enfer. A plus d'une reprise, la maison frémit et nous la sentîmes se soulever. Elle resta cependant sur sa base et, vers 16 heures, nous eûmes la joie de constater que le baromètre était remonté à 728. Vers 18 ou 19 heures, il était à 735. A 21 heures, à 745. Enfin, le 13 à 4 heures, il était revenu à 754, tandis que le vent, dont la force avait progressivement diminué, agitait encore ses dernières rafales sur les ruines de la ville. A sept heures, lorsque nous nous hasardâmes au dehors, le baromètre marquait 756.

Quel spectacle nous attendait!... Les maisons culbutées, éventrées, les rues encombrées de débris de toutes sortes, les arbres réduits à leurs troncs, pour

ceux du moins qui n'ont pas été déracinés. Le pays devenu méconnaissable. Toute une terre dévastée, roussie, sur laquelle les premiers secours commencèrent de s'organiser péniblement. Toutes sortes de choses horribles, de scènes atroces, dont le nombre allait croissant. Des cadavres arrachés aux décombres... Et maintenant, c'est l'isolement, toutes les communications interrompues, la famine et l'épidémie devant soi, parmi les fers tordus, les poutres rompues, les maisons renversées.

Illustration du 13 octobre 1928.

CHAPITRE XI

Hommes marquants nés à la Guadeloupe

DUGOMMIER (Jean-François-Coquille), général, né à la Basse-Terre, le 1^{er} août 1738. Entré au service à l'âge de 13 ans, il servit avec distinction et se retira avec la Croix de Saint-Louis. Commandant du parti des patriotes de la Guadeloupe pendant la Révolution, il combattit les révoltés de la Martinique. Elu député de cette colonie à la Convention, en 1792, il n'eut pas le temps de siéger, ayant été appelé à commander en chef l'Armée des Pyrénées Orientales. Il y eut sous ses ordres le capitaine d'artillerie Bonaparte qu'il révéla au Gouvernement. Il assiégea et reprit Toulon aux Anglais et envahit la Catalogne. Ses succès lui méritèrent le nom de « Libérateur du Midi ».

Il fut frappé mortellement à Saint-Sébastien, le 15 novembre 1794.

On trouve dans le testament de Napoléon I^{er} ce souvenir :

« Je lègue au fils ou petit-fils du général Dugommier, qui a commandé en chef l'armée de Toulon, la somme de cent mille francs. Nous avons, sous ses ordres, dirigé ce siège, commandé l'artillerie. C'est en témoignage du souvenir pour les marques d'estime, d'affection et d'amitié que nous a données ce brave et intrépide général. »

LÉONARD (Germain-Nicolas), poète et romancier, naquit à la Basse-Terre le 16 mars 1744. Son père, procureur du Conseil souverain, l'envoya fort jeune

en France où il fit ses études. Il fut nommé secrétaire d'Ambassade, puis chargé d'affaires à Liège. Ses premières poésies, qui le placent dans le genre descriptif, à côté de Delille, André Chénier et Millevoye, furent publiées en 1762. En 1784, il revint à la Guadeloupe, et fit paraître, à son retour, sa *Lettre sur un Voyage aux Antilles* où il décrit la nature admirable de son pays natal.

A la suite d'une maladie grave, il sollicita un emploi dans la magistrature à la Guadeloupe. Rendu à Nantes pour rejoindre son poste après un congé de convalescence, il y mourut le 26 janvier 1793.

Entre autres œuvres, il publia : *Idylles morales ; Idylles et Poèmes champêtres ; Les Saisons*, poème en quatre actes ; *Le Roman pastoral d'Alexis ; Un Voyage aux Antilles en 1786*, où il décrit d'une façon admirable la nature de son pays. Enfin, il traduisit en vers le *Temple de Clorinde*, et présenta deux pièces au théâtre : *Emile et La Fatalité*.

LE CHEVALIER DE SAINT-GEORGES, homme de couleur, né à Basse-Terre le 25 décembre 1741. Admis dans le corps des Mousquetaires, il fut plus tard capitaine des Gardes du Duc d'Orléans. Ayant adopté les principes de la Révolution, il leva un corps de régiment de Chasseurs à cheval, composé d'hommes de couleur, dont il fut le colonel, sous les ordres de Dumouriez. Devenu suspect, il fut arrêté en 1794 et recouvra la liberté le 9 thermidor ; il mourut en 1801.

Il excellait dans les arts d'agrément et l'escrime.

LETHIÈRE (Guillaume), né à Sainte-Anne en 1760. Peintre illustre dont on retrouve les tableaux dans divers musées de la Métropole. Il obtint le grand prix de peinture en 1786.

Il fut directeur de l'Académie de Peinture française de Rome et membre de l'Institut en 1818.

DELRIEU (Joseph), professeur et homme de lettres, naquit à la Basse-Terre le 21 mai 1762. Brilla dans tous les genres dramatiques. Ses œuvres les plus appréciées furent : *Artaxercès* et le *Conseil des Dix*.

Il mourut en 1836.

GOBERT (Jacques-Nicolas), général de la République, naquit à la Basse-Terre le 1^{er} juin 1760. Après avoir servi à l'armée d'Italie en 1800, il prit part à l'expédition de Richempanse à la Guadeloupe, en 1802, contre Delgrès. Rentré en France, il fut envoyé à l'armée d'Espagne où il fut tué à Baylen, le 17 juillet 1808.

CAMPENON (François-Nicolas-Vincent), neveu de Léonard et poète comme lui, naquit à Sainte-Rose en 1772. Ses principaux ouvrages sont : *La Maison des Champs*, *l'Enfant prodigue*, *Une Epître aux Fourmis* et une *Traduction de l'Histoire d'Ecosse*. Une pièce, dans laquelle il faisait le panégyrique de Marie-Antoinette, le fit exiler. Il publia, en seconde édition, les œuvres de son oncle en 1798.

Elu à l'Académie française, en 1814, au fauteuil vacant de Delille, il mourut à Villecressers, le 24 novembre 1843.

VATABLE (Baron), maréchal de camp, né à la Basse-Terre, rue du Sable, n° 40. Son père était médecin en chef de la Marine.

Commandant militaire de la Grande-Terre; il remplit les fonctions de gouverneur intérimaire du 18 mai au

1^{er} juin 1826. Il fut définitivement nommé à ce poste par ordonnance du 31 janvier 1830 et resta en fonctions jusqu'au 8 juillet 1831. Il remplaçait le contre-amiral baron des Rotours.

Comme gouverneur, il choisit pour officier d'ordonnance le capitaine de Sonis (Charles), autre guadeloupéen, père du distingué général Gaston de Sonis.

BÉBIAN (Roch-Ambroise-Auguste). Il fut envoyé très jeune en France où il fit ses études au Lycée Charlemagne. A dix-sept ans, il était lauréat du concours général de 1806-1807. Filleul et élève de l'abbé Sicard, devint, comme celui-ci, professeur de sourds-muets, et le remplaça dans la direction de l'Institut de Paris. Ses principaux ouvrages sont : *Essais sur les Sourds-Muets et Langage naturel ; Monographie ou Essais d'écriture mimique*. Poursuivi par la haine de gens influents, il revint à la Guadeloupe en 1834 où il créa une école mutuelle à la Basse-Terre, qu'il transféra plus tard à la Pointe-à-Pitre.

Né au Morne-à-l'Eau, le 14 août 1789, il mourut à la Pointe-à-Pitre le 24 février 1839.

POIRIÉ DE SAINT-AURÈLE. Fils d'émigrés originaires de Sainte-Rose, naquit à Antigua, le 22 décembre 1795. Poète remarquable, il publia : *Le Flibustier, Veillées françaises, Cyprès et Palmistes, Veillées des Tropiques*.

Il mourut à Sainte-Rose, le 22 février 1855.

PINEL-DUMANOIR (Philippe-François-Pierre), petit-fils d'un corsaire anobli qui, après avoir acquis une très grosse fortune, s'était retiré à la Capesterre. Naquit dans cette commune le 5 juillet 1806. Auteur dramatique, il écrivit, sous le pseudonyme de Dumanoir,

plus de deux cents pièces de théâtre dont les plus connues sont : *Don César de Bazan* et *Premières Armes de Richelieu*.

JULIEN DE MALLAN, auteur dramatique comme le précédent, est né à la Montagne de Saint-Louis, commune du Baillif, le 12 novembre 1805. Il mourut en mars 1851, laissant une centaine de pièces de théâtre dont la principale est : *Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple*.

LACOUR (Auguste), conseiller à la Cour d'Appel, a publié une *Histoire de la Guadeloupe*, des origines de la colonisation à 1830. Né à la Basse-Terre le 5 décembre 1805, il y mourut le 7 mai 1869.

TRÉBOS (Léo), docteur en médecine, se reposait de son art par la poésie. Ses œuvres n'ont jamais été éditées. Il les publiait dans les feuilles locales sous le pseudonyme de Julia Duvinier. Né à la Basse-Terre en 1806, il mourut au Petit-Bourg le 25 mai 1864.

VALLÉE (François-Alexandre-Anthénor), né au Moule le 30 mars 1809, mort au Mans le 15 septembre 1870.

Journaliste de talent, il collabora au *Journal commercial* de Pointe-à-Pitre, et fonda, en 1858, *L'Avenir* dont il fut le rédacteur en chef jusqu'au moment où il se retira en France.

En 1852, il publia une *Histoire de la Guadeloupe* sous forme de fascicules.

BARBÈS (Armand), né à la Pointe-à-Pitre, le 18 septembre 1810. Vint en France en 1839, et se mit à la tête du parti républicain. A la tentative armée du 12 mai 1839, avec Blanqui et Martin-Bernard, il fut blessé,

fait prisonnier et condamné à mort. Une strophe élégante de Victor Hugo fit commuer cette peine en celle de la prison perpétuelle. Délivré en 1848, il fut élu député de l'Aude à l'Assemblée Constituante. L'année suivante, il était de nouveau condamné à l'emprisonnement perpétuel pour avoir pris part à une insurrection avec Blanqui. Grâcié en 1854 par l'Empereur, il refusa cette mesure de clémence et ne quitta sa cellule de Belle-Isle que contraint et forcé, en 1859, pour aller s'exiler volontairement. Il mourut le 26 juin 1870 à la Haye où il allait s'embarquer pour la Guadeloupe.

DE GONDRECOURT, général de brigade, né au Moule le 22 mars 1815, mourut à Albi en 1876. Après de brillants services en Algérie, fut nommé commandant de l'École militaire de Saint-Cyr. Admis à la retraite en 1845, il se fit homme de lettres et publia de nombreux romans dont les plus remarquables sont : *Médine*, *Mlle de Cardonne*, *La Vieille Fille*

ANGLEMONT (Privat d'), chroniqueur de talent. Il collabora à divers journaux de la Capitale : *La Gazette de Paris*, *Le Siècle*, *Le Figaro*. Littérateur, il publia *Paris inconnu* et *Paris anecdote*. Très pauvre, il vendait ses œuvres à d'autres auteurs.

Né à la Basse-Terre le 21 août 1815, il mourut à Paris le 8 juillet 1859.

D'ESCAMPS (Henry), né à la Pointe-à-Pitre le 21 août 1815. Après de brillantes études au Lycée Charlemagne, il publia une traduction des *Œuvres complètes de Pindare*. Secrétaire de Victor Hugo, à 24 ans, il fonda le journal *Outre-Mer*, premier organe de défense des intérêts

coloniaux, à Paris. En 1845, il était nommé rédacteur au Ministère de la Marine, Direction des Colonies, et, à ce titre, chargé de rédiger un mémoire sur les *Droits de la France à Madagascar*. Son ouvrage intitulé : *Histoire et Géographie de Madagascar* fut le point de départ de la conquête de la Grande-Ile. Renonçant à la carrière administrative, il s'occupa, de 1855 à 1862, d'archéologie et fut plusieurs fois lauréat de l'Institut pour des travaux se rattachant à l'histoire de l'art français. Après 30 années de la vie la plus laborieuse, il faisait paraître, en six volumes, son *Histoire générale et spéciale des Arts du Dessin en France* : architecture, statuaire, peinture, gravures des estampes, gravure des médailles, arts décoratifs.

MATHIEU (Louisy), né à la Basse-Terre le 3 février 1817, suivait les cours de l'école mutuelle de Bébien, tout en travaillant à l'imprimerie du journal *Le Commercial*. Ce fut le premier homme politique de couleur noire de la Guadeloupe. Soutenu par Victor Schœlcher, il fut élu député, avec Perrinon, à l'Assemblée nationale constituante le 22 avril 1848. Il fut, à ce moment, l'idole de la race noire et son plus sympathique représentant.

Il mourut à la Pointe-à-Pitre le 4 novembre 1874, dans un état voisin de la gêne, et fut inhumé dans le cimetière de la Loge « Les Disciples d'Hiram ».

LA JAILLE (Charles-André, Vicomte de), né à la Pointe-à-Pitre le 15 avril 1824. Général de division, commanda l'artillerie du 8^e corps à Bourges. Rendu à la vie civile, il fut élu sénateur de la Guadeloupe le 27 février 1876. Il ne se représenta pas aux suffrages de ses concitoyens à la fin de sa législature.

DE SONIS (Louis-Gaston), général, né à la Pointe-à-Pitre le 25 août 1825. Entré à Saint-Cyr en 1844, il en sort le premier de sa promotion. Devenu empereur, Napoléon III voulut l'attacher à sa maison militaire. Il refusa cet honneur, car il avait voté contre le Coup d'Etat. « Au service de la France, toujours ! mais pour abdiquer ses amitiés, jamais ! » dit-il.

Après 20 années de services remarquables en Algérie, il fit la campagne d'Italie puis retourna en Afrique. Il revint en France pendant la guerre de 1870 et se distingua à l'armée de la Loire. Il mourut en 1887.

BLONCOURT (Melvil), homme politique et littérateur, né à Grand-Bourg en 1825, mourut à Paris en 1880. Incarcéré après le Coup d'Etat du 2 décembre, puis exilé en Suisse. Député de la Guadeloupe en 1871 et 1872, il fut poursuivi, deux années plus tard, pour avoir pris une part active à la Commune. Réfugié en Suisse, il écrivit cinq volumes sur la vie de Voltaire.

BLONCOURT (Elie), fonctionnaire et neveu du précédent, publia des poésies dans les journaux locaux. Il a laissé une liasse de manuscrits qui n'ont pas été imprimés. Né à la Pointe-à-Pitre le 15 avril 1856, il mourut le 1^{er} mai 1895.

BOSSANT (Henri-Gaëtan-Ernest), général de division, né à la Basse-Terre, le 10 octobre 1826, fit toutes ses classes au Collège de l'Abbé Angelin, curé de la paroisse de Saint-François. Engagé volontaire dans le corps des Chasseurs de Vincennes, il passa plus tard dans l'Infanterie de Marine. Il servit d'abord en Afrique, puis en Cochinchine ; prit part ensuite aux campagnes de Crimée et du Mexique. Entre temps, il avait été commandant des Troupes à la Guadeloupe et à la Martinique.

Après un second séjour en Cochinchine, il mourut à Rochefort, en 1894.

BELOT (Adolphe), romancier et auteur dramatique. Ses principales œuvres dans les deux genres sont : *Mademoiselle Giraud, ma femme* et le *Testament de César Gérodot*.

Né à la Pointe-à-Pitre le 6 novembre 1829, il y mourut le 18 mai 1890.

VAUCHELET (Emile), élève de Bébien à l'Ecole Mutuelle de Basse-Terre, est née dans cette ville, rue de la Comédie, le 31 mars 1830. Il a publié *La Guadeloupe, ses Enfants célèbres* et a collaboré à l'*Histoire de la Guadeloupe* de A. Lacour.

Il a laissé de nombreuses poésies qu'il se contentait de publier dans les feuilles locales. Il mourut à Paris où il jouissait de sa retraite de fonctionnaire, en 1913.

GERMAIN CASSE, homme politique et journaliste, né le 23 septembre 1837 à la Pointe-à-Pitre. Comme colonel de la Garde Nationale, il participa à la Commune et fut poursuivi et condamné pour son affiliation à l'Internationale. Député de la Guadeloupe en 1873, il vota la Constitution républicaine de 1875. Elu député de Paris en 1876, il fut nommé, à la fin de sa législature, gouverneur de la Martinique, puis trésorier-payeur de la Guadeloupe. Appelé à servir au même titre dans le Vaucluse, il mourut à Avignon en 1900.

Il avait collaboré, dans le journalisme, avec Henri Rochefort, Delescluse, de Vacquerie, Méline et Clémenceau.

HENRI DE LACROIX, né aux Abymes (habitation l'Ilet), le 30 août 1844. Décédé à Paris, le 30 août 1924.

Lieutenant en 1870, il prit part à la guerre franco-allemande. Fait prisonnier à Sedan, il ne rentra en France qu'après le désastre. En 1884, il faisait partie du corps expéditionnaire du Tonkin. Il compta, dit *Le Journal*, parmi les héros de Lang-Son, de Tuyen-Quan et d'Hoa-Moc. Il reçut alors la rosette de la Légion d'Honneur.

Général de brigade en 1894, divisionnaire le 30 décembre 1901 et commandant de l'École supérieure de Guerre le 19 juin 1902 « où sa haute érudition et sa profonde connaissance des choses militaires ont laissé un souvenir inoubliable ».

Le 21 octobre 1903, il était nommé commandant du 14^e corps d'armée et gouverneur militaire de Lyon.

En mai 1905, il est placé à la tête de la mission chargée de représenter la France à Berlin au mariage du Kronprinz. « Je me suis d'abord demandé si je serais à la hauteur de la tâche qu'on me confiait, a-t-il dit. J'ai pensé à la France, et cela m'a donné cette dignité avec laquelle j'ai la prétention d'avoir représenté la Nation. »

A la suite de ce voyage, il reçoit de l'Empereur d'Allemagne, Guillaume II, un album de grand luxe en titre de souvenir, et le 1^{er} janvier 1906, il était fait grand-officier de la Légion d'Honneur. La même année, il était nommé membre du Conseil supérieur de Guerre ; quelques mois plus tard, vice-président de ce Conseil et investi des hautes fonctions de généralissime.

Le 14 juillet 1909, à la suite de la Revue de Longchamp, le Président de la République lui fit la remise du Grand Cordon de la Légion d'Honneur, et peu après

le 30 août, atteint par la limite d'âge, il passa au cadre de réserve.

En janvier 1908, il avait fait paraître *Voyage d'Etat-Major*, « ce livre où, dit M. Ch. Humbert, ancien officier, sénateur de la Meuse, une science profonde et un patriotisme ardent s'expriment dans une forme si parfaite . . . Cet ouvrage prend une extension considérable, car il affirme avec une netteté parfaite, les qualités d'ordre, de logique, de vigueur et de clairvoyance qui distinguent à un si haut degré notre généralissime. »

Pendant la guerre, tout en se consacrant aux œuvres militaires, il fit paraître de bien intéressants articles sur les événements, révélant une expérience et une clairvoyance consommées.

ISAAC (Alexandre), né à la Pointe-à-Pitre le 9 janvier 1845, mort à Vanves (Seine), le 5 août 1899. Directeur de l'Intérieur du 20 mars 1879 au 1^{er} mars 1885, il rendit les plus précieux services à sa colonie d'origine. On lui doit l'organisation de l'Enseignement primaire et la création du Lycée Carnot et celle des Caisses d'Epargne, ainsi que la réglementation des divers services locaux.

Elu sénateur le 1^{er} mars 1885, il mourut à son poste, laissant de nombreux rapports qui sont des chefs-d'œuvre de science économique et juridique. Il publia, en outre *Choses coloniales* et préparait une *Histoire politique des Colonies françaises* quand il fut enlevé à la sympathie et à l'admiration de ses compatriotes.

Une des plus remarquables figures coloniales, il a laissé après lui tout un passé d'honneur, de travail et d'équité.

GUESDE (Eugène-Dominique), docteur en médecine, se livrait à la poésie dans les moments de repos que lui laissait son art. Il publia, en 1889, un recueil de sonnets où il chante avec ferveur les beautés du pays natal. L'année suivante, il faisait paraître une idylle créole : *Panga*. Il écrivit, en outre, des ouvrages professionnels : *La rupture de la Rate, la Fièvre à Vomissements noirs des Enfants, Les Vices et Conformations des Extrémités*, enfin *Une note sur la Pellagre*.

Né à la Pointe-à-Pitre le 23 août 1850, il mourut au Petit-Bourg en 1905.

NÉNY (Jules), né à la Basse-Terre le 11 avril 1850. Sortit de l'École navale major de sa promotion. Fit la campagne du Tonkin comme chef de pavillon de l'amiral Courbet. Atteint par la limite d'âge comme contre-amiral, fut nommé trésorier général des Invalides, commandeur de la Légion d'Honneur.

Mort en octobre 1921.

LANREZAC, général de division, né à la Basse-Terre le 30 juillet 1852. Professeur à l'École de Guerre. Était à l'armée de la Loire pendant la campagne de 1870. Commandait, en 1914, la 5^e armée qui subit, avec les Anglais, le principal choc des Allemands à Charleroy. Citation : « A commandé, au cours des opérations de la campagne, une armée qui a eu à supporter le choc des masses ennemies très supérieures en nombre. Par sa science militaire et l'habileté de son commandement, a réussi à exécuter une manœuvre des plus difficiles au cours de laquelle il a remporté des succès marqués et rendu au pays les plus éminents services. »

C'est lui le vainqueur de Guise, la première victoire française de 1914-1918.

Mort en janvier 1925.

CICÉRON (Adolphe), né le 28 mai 1853, fut 1^{er} adjoint au Maire de la Pointe-à-Pitre, président du Conseil général et sénateur de la Guadeloupe du 5 janvier 1900 au 7 janvier 1912. Mort à Saint-Claude en 1930.

GERVILLE-RÉACHE (Gaston), né à la Pointe-à-Pitre le 23 août 1854. Avocat à la Cour d'Appel de Paris, député de la Guadeloupe de 1881 à 1906, vice-président de la Chambre des Députés. Décédé à Mareil (Seine-et-Oise), le 30 mai 1908.

Ses cendres ont été transférées au cimetière de la Basse-Terre en 1914.

CLAYSSON (Etienne), né à la Basse-Terre le 27 septembre 1856, décédé à Terre-de-Haut (Saintes), le 21 août 1923. Magistrat à la conscience pure et intègre, brillant administrateur. Procureur général et gouverneur p. i. de l'Inde pendant la Grande Guerre.

MORTENOL (Héliodore-Camille), né à la Pointe-à-Pitre le 29 novembre 1859. Après de sérieuses études à l'externat des Frères de Ploërmel et au Collège de Basse-Terre, il obtint une bourse au Lycée de Bordeaux où il prépara l'École Navale, puis l'École Polytechnique. Il fut admis dans cette dernière avec le n° 8. En 1882, il en sortit et choisissait la carrière d'officier de Marine. Après trente-neuf ans de services, dont vingt-six à la mer et cinq campagnes de guerre à Madagascar et dans l'Ogoué, il était admis à la retraite avec le grade de capitaine de vaisseau. Pendant la Grande Guerre, il fut appelé, par le général Galliéni qui avait apprécié sa valeur à Madagascar, à la défense contre aéronefs du camp retranché de Paris. Ce commandement lui fit décerner la croix de commandeur de la

Légion d'Honneur, avec la citation suivante : « Officier supérieur du plus grand mérite, à son poste jour et nuit pour veiller sur Paris, assure ses fonctions avec un rare dévouement et une compétence éclairée. » Il avait été fait chevalier le 19 août 1895 et officier le 12 juillet 1911.

Il est mort à Paris, le 22 décembre 1930.

SAUVAGE (Constant), né à la Basse-Terre le 25 août 1860, décédé à Paris le 20 novembre 1925. Colonel d'Infanterie de Marine, fit les campagnes du Tonkin et du Dahomey. Après concours, fut admis dans le corps de l'Administration de l'armée où il atteint le grade de contrôleur général.

RENÉ-BOISNEUF (Achille), né au Gosier le 11 novembre 1873. Licencié en droit, maire de la Pointe-à-Pitre de 1910 à 1922 et de 1925 à 1927. Député de la Colonie de 1914 à 1924. Membre et président du Conseil général pendant une vingtaine d'années, il a laissé un ouvrage très documenté et fort apprécié sur les attributions des Conseils généraux des Colonies. Mort le 27 décembre 1927.

BOUSCAREN, né à la Capesterre (Guadeloupe), général de division, vaillant soldat de l'Armée d'Afrique du temps de Bugeaud et de Lamoricière.

PINDER (Emile), originaire de la Basse-Terre, intendant général des Troupes coloniales, décédé à Saint-Claude où il s'était retiré.

DELRIEU, commissaire de Marine-ordonnateur, né à la Basse-Terre, décédé dans l'Inde où il remplissait les fonctions de directeur de l'Intérieur et de gouverneur p. i.

NESTY (Théodore), inspecteur général des Colonies, né à Basse-Terre et mort à la Nouvelle-Calédonie en cours de mission.

LECTURE

Dugommier et Toussaint Louverture

Pour les hommes supérieurs qui ont pris naissance aux Antilles, deux surtout survivront dans l'histoire. L'un appartenait à la classe des dominateurs blancs, l'autre était perdu dans le troupeau des esclaves. Ces deux puissants germes d'héroïsme auraient péri inconnus, si le soleil révolutionnaire n'était venu échauffer le sol qui le recélait. Le nègre Toussaint Louverture, esclave illettré, de ses fers se fit un glaive, conquit la liberté, vainquit les Anglais, confondit ses rivaux et s'éleva jusqu'à l'humanité et à la modération après la victoire. Par un coup de génie, ce Spartacus africain avait conçu la civilisation de sa race au moyen d'une seconde alliance avec les blancs, sous les conditions de la liberté nouvelle. La destinée ne lui permit pas d'accomplir cette grande pensée. C'est lui qui, écrivant à Napoléon et interrogé par son secrétaire sur le titre qu'il prenait, répondit : « Mettez : le premier des noirs au premier des blancs. » Le premier des blancs, trompé par de perfides conseils, méconnut le premier des noirs et perdit par là la plus belle de nos colonies.

Un riche planteur de la Guadeloupe, oubliant tous ses intérêts aux cris de liberté poussés en 89 par la France, se leva, à l'âge où l'enthousiasme s'éteint dans

les âmes vulgaires, pour aller porter le tribut de dévouement des Colonies à la Révolution française. Le Comité de Salut public devina ce qu'il y avait d'inspiration et de génie dans cette âme ardente ; il s'en servit. Le créole républicain, improvisé général, chassa les Anglais de Toulon, devina Bonaparte encore lieutenant, expulsa les Espagnols du Midi, et mourut victorieux et pur dans les champs de la Catalogne. C'était Dugommier.

France maritime, 1837.



TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
Biographie de Christophe Colomb.....	5
Les Découvertes.....	8
Prises de possession.....	9
CHAPITRE I ^{er} : Découverte de la Guadeloupe. — Les	
Caraïbes.....	11
<i>Lecture</i> : Les Antilles.....	12
CHAPITRE II : Colonisation de Saint-Christophe. — Com-	
pagnie de Saint-Christophe. — De l'Olive cherche une	
île à coloniser et porte son choix sur la Guadeloupe. —	
De l'Olive et Duplessis nommés gouverneurs de l'île....	14
<i>Lecture</i> : Les Caraïbes.....	15
CHAPITRE III. Débarquement des premiers colons à la	
Guadeloupe. — Misère des colons. — Mort de Duplessis.	
— Guerre aux Caraïbes. — Mort de De l'Olive. —	
Auber. — Houël. — Dislocation de la Compagnie.....	18
<i>Lecture</i> : Colonisation des Antilles.....	19
CHAPITRE IV : Fortifications. — Culture de la canne, du	
cacao, du café. — Industrie du sucre. — Houël et	
de Boisseret dépossédés. — Remise de la Colonie à la	
Compagnie des Indes Occidentales. — Faillite de cette	
Société. — Intégration des îles au domaine royal. —	
Expédition anglaise. — Création du Gouvernement	
général.....	22
<i>Lecture</i> : Les Antilles françaises.....	23
CHAPITRE V : Population. — Main-d'œuvre. — Traite des	
noirs. — Esclavage.....	25
<i>Lecture</i> : Les Compagnies.....	26
CHAPITRE VI : — Attaques anglaises.....	
<i>Lecture</i> : La Guadeloupe sous les Anglais.....	28
	29

CHAPITRE VII : La Révolution. — Partis des aristocrates et des patriotes. — Dugommier. — Victor Hugues. — Les corsaires de la Guadeloupe. — Les agents du Directoire. — Desfourneaux. — Richepanse. — Delgrès.....	32
<i>Lecture</i> : Mort de Delgrès.....	33
CHAPITRE VIII : Reprise de l'île par les Anglais. — Le gouverneur Ernouf prisonnier. — Traité de Paris : Restitution à la France. — Les Cent Jours. — Camp-Jacob. — Ouragan de 1825.....	36
<i>Lecture</i> : Le capitaine de vaisseau Troude et le pilote Jean Calo.....	37
CHAPITRE IX : Création des Conseils généraux. — Ordonnances de 1827-1828. — Suppression des Conseils généraux et création des Conseils coloniaux. — Création des Conseils municipaux. — Droits civils et politiques accordés aux hommes de couleur. — Abolition de l'esclavage. — Rétablissement du Suffrage universel. — Obligation et gratuité de l'Enseignement primaire.....	39
<i>Lecture</i> : Tremblement de terre du 8 février 1843. ...	41
CHAPITRE X : Sénatus-consulte du 3 mai 1854. — Abolition du pacte colonial. — Ouragan de 1835. — Le choléra. — Sénatus-consulte du 4 juillet 1866. — Rétablissement du Suffrage universel et de la Représentation coloniale. — Usines centrales. — Rétrocession de Saint-Barthélemy.....	43
<i>Lecture</i> : Cyclone du 12 septembre 1928. ..	46
CHAPITRE XI : Hommes marquants nés à la Guadeloupe....	49
<i>Lecture</i> : Dugommier et Toussaint Louverture.....	63



Versailles
Bique

